

Pierre Abjean

ou la Grande Guerre des territoriaux du Finistère.

André Nicolas
Octobre 2014
Révision : septembre 2016

Pierre Abjean

Né le 5 juin 1874 à Gorrekear en Plouguerneau
Décédé le 23 septembre 1917 à Saint-Thomas (Marne)
Mort pour la France

Préambule

Entre 1914 et 1918, huit millions de Français âgés de dix-huit à quarante-sept ans furent mobilisés, soit le cinquième de la population totale de la Métropole.

Selon les lois en vigueur sous la Troisième République¹, chaque homme doit s'acquitter de ses obligations militaires en passant par quatre armées réglementaires différentes suivant son âge. De 1872 à 1913 la durée légale du service dû à la Nation est passée de vingt à vingt-huit ans, surtout pour compenser l'infériorité numérique de l'Armée française face à celle de l'Allemagne.

En août 1914, se retrouvent donc sous les drapeaux les hommes de :

- **l'armée d'active :**

Sont mobilisés dès le début du conflit les régiments d'active (numérotés de 1 à 176). L'Active est composée des hommes âgés généralement de vingt-trois à vingt et un ans, c'est-à-dire nés en 1891, 1892 et 1893. La plupart d'entre eux sont en train d'effectuer leur service militaire de trois ans.

- **l'armée de réserve :**

Sont mobilisés dès le début du conflit les régiments de réserve (numérotés de 201 à 421). Elle

¹ Lois militaires des 27 juillet 1872, 15 juillet 1889, 21 mars 1905, 7 août 1913.

est composée des hommes âgés de trente-trois à vingt-quatre ans, c'est-à-dire nés entre 1881 et 1890.

- **l'armée territoriale :**

Sont mobilisés tout au long du conflit les régiments de la territoriale. Elle est composée des hommes âgés de trente-neuf à trente-quatre ans c'est-à-dire nés entre 1875 et 1880.

- **la réserve de l'armée territoriale :**

Elle est composée des hommes âgés de quarante-cinq à quarante ans, c'est-à-dire nés entre 1868 et 1874.

Rapidement la réserve de l'armée territoriale incorpore aussi les hommes âgés de quarante-neuf à quarante-six ans, c'est-à-dire nés entre 1868 et 1865.

Fonctions des territoriaux

Les régiments d'infanterie territoriale ne devaient pas coopérer aux opérations en rase campagne ; le plan de mobilisation ne le prévoyait pas. Les dits « territoriaux » sont prévus pour assurer un service de garde et de police dans les gares, les villes, les frontières, sur les voies de communication, à l'occupation et à la défense des forts, place-fortes, ponts et autres lieux sensibles.

Mais les circonstances firent rapidement qu'ils furent engagés dans la bataille, du moins avec une participation indirecte aux combats.

Ils sont chargés des travaux de terrassement et d'entretien des tranchées et boyaux, des fortifications, de l'entretien des routes et des voies ferrées à proximité du Front. Ils forment aussi les détachements chargés de suivre l'armée pour explorer et nettoyer le champ de bataille, ramasser, identifier et ensevelir les cadavres, récupérer le matériel abandonné, arrêter et escorter les soldats allemands isolés ou blessés, garder les camps de prisonniers...

Ils assurent également les corvées de ravitaillement et autres missions de soutien aux troupes de première ligne, parfois sous les bombardements et les gaz.

Au fil des mois, on leur confie de plus en plus la garde dans les tranchées de première ligne dans des secteurs dits « calmes », le mitraillages des lignes allemandes par tirs indirects, l'occupation des tranchées de départ, en soutien des divisions d'attaque.

Un nombre important de territoriaux perdirent la vie dans ces actions méconnues et difficiles. A Plouguerneau, une dizaine d'entre eux sont morts au Front, comme Jean-Pierre Abjean, ou peu de temps après leur rapatriement pour cause de maladie ou de blessures. Pour la plupart mariés depuis plusieurs années, ils ont laissé nombre d'orphelins.

Âgé de quarante ans, Pierre Abjean était célibataire quand il fut mobilisé dès le début de la guerre. Il fut successivement affecté à quatre régiments de territoriaux et expérimenta sans aucun doute presque toutes les situations auxquelles furent confrontées les dits « pères » dans l'Armée.

1 – Les origines familiales de Pierre Abjean

Jean-Pierre Abjean, dit Pierre, est arrière-arrière petit-fils de Jean-René Abjean qui fut le premier maire de Plouguerneau au début de la Révolution.

Cadet des enfants et premier garçon de François Abjean et de Marie-Françoise Kerjean, il est né au manoir-ferme de Gorrekear, actuellement enclavé entre la place du Verger et l'ancienne route de Guissény. Puîné de sa sœur Marie-Anne qui décédera avant d'atteindre ses trois ans, il devient l'aîné de la fratrie.

Une dizaine d'autres naissances se succéderont à Gorrekear jusqu'à 1895.

2 – Le parcours militaire de Pierre Abjean

L'avant-guerre

Jean-Pierre Abjean passe le conseil de révision à Lannilis avec les jeunes hommes de la classe 1894. Son niveau d'instruction est classé « 2 ». Un chiffre qui signifie qu'il peut lire et écrire mais ne sais pas compter, ce qui semble étonnant pour un cultivateur de vingt ans sans doute habitué à fréquenter les foires et marchés et à seconder son père dans une belle exploitation agricole. Mais, peut-être, n'est-il familier qu'à la numération en langue bretonne !

Extrait de la fiche matricule de Pierre Abjean

L'assemblée qui comprend, entre autres, un représentant de la Préfecture, un élu du Conseil Général, un représentant de l'Armée et un médecin le déclare bon pour le service. Il est néanmoins

dispensé. Il est en effet l'aîné de sept enfants, et la loi militaire² en vigueur lui permettra d'être libéré au bout d'un an de service militaire, à condition qu'il en fasse la demande.

Pierre est incorporé au 19^{ème} RI³ de Brest le 12 novembre 1895. Étant classé comme soutien de famille, il bénéficie d'une libération anticipée et est envoyé en disponibilité le 22 septembre 1896, muni d'un « Certificat de bonne conduite ».

Comme tout soldat ordinaire libéré de l'Active, il passe dans la Réserve du régiment de Brest, et devient mobilisable au 219^{ème} RI, le 1^{er} novembre 1898.

La loi de 1889, l'oblige à effectuer une période d'exercices du 19 août au 15 septembre 1901 au 19^{ème} RI. Il se fait sans doute remarquer par certaines qualités car il est promu caporal à l'issue de ces quatre semaines. En août et septembre 1904, il réintègre le corps pour des manœuvres de même durée.

A l'âge de trente-quatre ans, il passe dans l'Armée Territoriale le 1^{er} octobre 1908 et est affecté au 87^{ème} RTI⁴, le régiment des territoriaux du Finistère, avec lequel il participe à une semaine d'exercices en avril 1911.

Le décret de mobilisation générale du 1^{er} août 1914 l'appelle sous les drapeaux au 87^{ème} RTI qu'il rejoint dès le lendemain à Brest.

La guerre en Bretagne

Dès le 5 août, malgré un encadrement et un matériel signalés comme notoirement insuffisants par le JMO⁵ du régiment, les territoriaux prennent position sur les côtes pour défendre les accès de la rade de Brest. Les compagnies sont déployées à Ouessant, au Conquet et sur divers emplacements de la presqu'île de Crozon.

Selon le même document, il y a pléthore de personnel et la troupe est peu ou pas encadrée ; quatre mille hommes sont affectés à la défense des côtes mais deux mille mobilisés restent au dépôt à Brest. On tente de résoudre les difficultés ; beaucoup de sous-officiers sont promus sous-lieutenants et les hommes pères d'au moins six enfants sont renvoyés dans leurs foyers. D'autres sont employés pour la moisson et remplacent les cultivateurs les plus robustes à cause de leur âge, qui sont partis aux armées vers l'Est de la France.

Néanmoins, malgré l'improvisation et l'impréparation des opérations, on loue la discipline et la bonne volonté des mobilisés.

Mais, on se plaint du manque de munitions à cause des cartouches qui ne sont pas distribuées, du manque de paille et de pommes de terre car les récoltes n'ont pas été faites et de la médiocrité des animaux de trait car plusieurs juments sont pleines. Malgré sa bonne qualité, l'habillement n'est pas en reste. Il est insuffisant et mal ajusté ; les capotes sont trop courtes, les pantalons trop longs et le

2 La loi militaire du 15/07/1889 (titre II, chapitre II, articles 21 et suivants) fixe les modalités de ces dispenses qui n'exemptent pas les conscrits des périodes et autres mobilisations dues aux déclarations de guerre éventuelles.

3 Régiment d'infanterie.

4 Régiment Territorial d'Infanterie.

5 Journal de marches et d'opérations.

dépôt ne répond pas aux demandes.

Malgré tout, il y a quelques nouvelles des batailles aux frontières. Chacun brûle d'y participer et de nombreux hommes, surtout anciens coloniaux et légionnaires, ont demandé leur mutation. Les courtes marches d'entraînement sont quotidiennes, mais on déplore l'absence de trains de combat ou régimentaires et de voitures médicales et qu'à chaque demande, le Commandement répond que le 87ème n'est qu'une troupe de forteresse.

Sans doute à cause des déboires des armées françaises sur les frontières du nord-est, le 87ème RTI reçoit l'ordre de partir pour une destination inconnue le 24 août 1914 à trois heures du matin. Après le rassemblement des compagnies éparpillées sur les côtes finistériennes, les quatre bataillons du régiment embarquent dans trois trains à Brest le 25 à dix heures du soir pour un voyage de deux nuits et un jour à destination de la gare de Paris-Batignolles.

La bataille de la Marne des territoriaux finistériens du 87ème RTI

Dès son arrivée à Paris le régiment rejoint ses cantonnements à pied. Ils sont situés à environ 30 kilomètres, vers Mitry, Tremblay et Mesnil-Amelot, localités qui encadrent de nos jours l'aéroport de Roissy. Le JMO se félicite que cette marche, qui suit un long voyage en chemin de fer avec une nourriture rudimentaire, s'est effectuée sans traînards. L'effectif total est de trente-neuf officiers, trois mille cinq cent quarante-neuf hommes et trente chevaux, ce qui fait du 87ème RTI un gros régiment.

Le 5 septembre, l'unité travaille avec ardeur pour renforcer les défenses et creuser des tranchées vers le fort de Chelles situé à moins de deux kilomètres au nord de la rive droite de la Marne. Un prélude à la grande bataille qui va décider du sort de Paris à partir du lendemain !

Le 8 septembre, le 87ème est toujours occupé aux mêmes travaux, mais signale que la panique est générale parmi les civils et que le pays ressemble à un désert. Le 15 septembre, le régiment est regroupé vers Claye et Danmartin, à une dizaine de kilomètres au nord. Dans cette localité on note quelques frictions avec les habitants car elle a été pillée par des troupes de passage, sans doute durant les violents combats des jours précédents.

Le 16 septembre, il pleut toute la journée. La bataille de la Marne s'est terminée par une victoire française et l'ennemi est en retraite.

Les territoriaux finistériens ont pour lugubre tâche de ramasser et d'ensevelir les milliers de morts laissés sur le terrain vers Saint-Soupplets (Marne) depuis huit, dix ou même douze jours selon le JMO. L'odeur est pestilentielle, en particulier celle provenant des cadavres de chevaux.

Le même document signale des atrocités commises sur des soldats français, entre autres sur une compagnie entière dont les membres étaient, semble-t-il, en complet état d'ivresse et qui tous été égorgés dans la ferme de Roujon, comme aussi un détachement de zouaves au château de Pouchard. De plus les cadavres ont tous été détroussés par des maraudeurs et dans leurs vêtements aux poches retournées, on ne découvre que de rares objets personnels, ce qui doit rendre l'identification des tués des plus difficiles.

Le rédacteur du JMO, qui est apparemment le lieutenant-colonel De Robien, commandant le régiment, n'oublie pas ses bons sentiments chrétiens, ni sans doute ses origines de gentilhomme terrien : *«Nos petits bretons accomplissent pieusement ce triste et répugnant travail. MM les Officiers et MM les Docteurs leur donnent l'exemple. Que c'est triste la guerre surtout quand on l'ausculte froidement sur un champ de bataille vieux de dix jours. Les chevaux exhalent une odeur*

pestilentielle, près de laquelle celle des hommes n'est rien. Et ces ruines accumulées ! Ces maisons et ces fermes incendiées ! Mais c'est pour notre France. On ramasse aussi tout ce qu'on trouve sur le champ de bataille : fusils, équipements, habillements, chevaux errants, voitures. Le régiment se monte là de tout ce qui lui est nécessaire et que le dépôt lui refuse systématiquement. Il y a des pur-sang maigres comme des squelettes, des poméraniens, des chevaux basques ! Une voiture allemande est particulièrement remarquable ; elle ressemble à une grande araignée ! Les chevaux qu'on lui affecte sont des poméraniens et l'attelage avec de grand colliers à par à tonnerres (sic) est inénarrable ... »

La corvée mortuaire continue jusqu'au 28 septembre. Le scribe du JMO fait état du manque de ravitaillement et de la baisse des effectifs : « *Le dépôt ne nous envoie rien, pas même des bonnes paroles... Je vais adresser une plainte à ce sujet au Général dont je relève. Obtiendrai-je quelque chose ?* ». On ne sait pas ce qu'il advint de cette résolution !

Le Front est stabilisé

A partir du 30 septembre, les quatre bataillons du régiment sont dispersés entre Nanteuil-le-Haudouin, Etavigny et Neufchelles, localités de l'Oise situées à proximité de la ligne de stabilisation du Front après la retraite allemande.

Le mois d'octobre se passe dans l'accomplissement de travaux routiers ou d'aménagements de tranchées à la limite des départements de l'Oise et de l'Aisne. Bien que le rédacteur du JMO considère ce fait comme *peu chevaleresque* (sic), on copie la conception des tranchées allemandes que l'on juge plutôt efficaces, même si on ne manque pas de comparer les Allemands à des lapins de garenne à cause de leur faculté à s'enterrer.

Le téléphone vient d'apparaître sur le Front mais on détracte la nouvelle technologie car « *Depuis huit jours on entend le canon (grosses pièces) ; mais on ne marche plus au canon. On est pendu au bout d'un satané fil qui vous transmet des ordres. Que le fil soit rompu, le régiment ne sera pas là. Aussi tout le monde écoute avec énervement et anxiété le bruit de la grosse caisse⁶ ; il faut de temps en temps un téso méo (sic) ou quelque gaudriole pour ragaillardir nos pontifiants petits Bretons...* ». Suivent des commentaires assez cocasses sur les soldats bretons et les autres : « *Quelles braves gens ! et combien ils sont supérieurs à tous ces Méridionaux nauséabonds et à tous ces Anglais poseurs (sic). On leur donne un ordre, ils l'exécutent à la lettre et le diable ne les ferait pas démordre de leur consigne qui fait partie pour eux de la Religion, une émanation de Dieu lui-même⁷.* »

6 Il s'agit probablement d'une sorte de haut-parleur.

7 L'orthographe intégrale du texte est respectée.

Le 88ème RTI

Ce régiment territorial avait été formé à Lorient dès le 3 août 1914. Ses 3ème et 4ème bataillons avaient rejoint Brest en train le 6 août, affectés à la garde de la dite *place-forte*.

Cantonnés d'abord sur les quais du port de commerce, ils avaient rejoint Saint-Renan et Le Conquet à pied dès le 12, puis des dizaines de leurs soldats furent affectés pour aider aux travaux de moisson du 14 au 29 août sur les communes de Saint-Renan, Guilers et Ploumoguer.

Dès octobre, des détachements de leurs hommes furent éparpillés vers Le Conquet, Ouessant, Concarneau...

Mais dans le Haut-Commandement on se rend compte, sans doute rapidement, que les risques d'attaques allemandes vers les côtes bretonnes sont bien minces et que les territoriaux seraient bien plus utiles à l'est du pays. Dès le 22 octobre, au moins cinq cents hommes, sans doute les plus jeunes, sont désignés pour être affectés au 93ème RI, un régiment de l'Active.

Mais un contre-ordre arrive rapidement ; cette décision est annulée car le 29 octobre, il est décidé qu'une unité nouvelle va être formée à partir des deux bataillons du 88ème RTI affectés à la garde de la place-forte de Brest.

Pour le caporal Pierre Abjean, cette décision implique la fin de son affectation au 87ème RTI ; le 5 novembre 1914, il fait partie des deux cents cinquante-huit hommes, encadrés par quatre sergents, qui vont rejoindre les troisième et quatrième bataillons du 88ème RTI pour former une nouvelle unité : le 88ème RTM⁸ dont les éléments seront cantonnés à Saint-Renan, au Conquet et à Lochrist.

Dès le 7 novembre 1914, l'ordre de départ pour le Front parvient au régiment. Les hommes de Saint-Renan gagnent le Conquet à pied. Dès le lendemain, le dimanche 8 novembre, la totalité du nouveau régiment rejoint Brest en tramway⁹.

A dix-neuf heures, en gare des marchandises, on embarque vers Creil dans un train de combat fourni par le 19ème RI. Le convoi atteint sa destination le mardi à quatre heures et demie du matin et est immédiatement dirigé vers Moreuil (Somme), localité où les trois bataillons du régiment qui vient d'être rattaché à la 82ème DT¹⁰, partie de la IIème armée du général de Castelnau, débarquent dans la matinée du 10 novembre.

Quelques jours plus tard, le 88ème territorial est affecté au terrassement et à l'aménagement de nouvelles tranchées dans le secteur de Faverolles puis à Dernancourt, localités situées à une trentaine de kilomètres au nord-est d'Amiens.

Le travail du régiment consiste aussi à effectuer des corvées quotidiennes d'entretien et de consolidation des organisations défensives avec la pose de réseaux de fils de fer barbelés, et autres travaux, vers Thiepval, La Boisselle, Albert, Mailly-Maillet... Ce séjour dans les tranchées de première et deuxième lignes dure jusqu'à la mi-juin 1915. Il se déroule assez souvent sous des tirs d'artillerie qui, bien que sporadiques, causent régulièrement des tués et des blessés.

Pour le JMO la routine de la guerre des tranchées s'est installée et les faits marquants sont rares ; le principal est peut-être la capture de quatre déserteurs allemands qui, le 12 janvier, se rendent au soldat Guillaume Larnicol, sentinelle en faction en première ligne.

Vers le 20 juin, les deux bataillons sont transférés vers Montidiers, à une trentaine de kilomètres vers le Sud, et sont affectés aux tranchées situées dans le triangle Arvillers – Guerbigny – Andechy.

8 Régiment Territorial de Marche.

9 La ligne de tramway de Brest au Conquet, d'une longueur de 23 kilomètres, a fonctionné de 1903 à 1932.

10 Division territoriale.

On n'a pas quitté pas le département de la Somme et les occupations sont toujours les mêmes : terrassements, consolidation et aménagement de boyaux et de tranchées, pose de fils de fer barbelés et services de garde à proximité du Front.

L'été, puis l'automne, se passent ainsi. Quotidiennement on dénombre des blessés et parfois des tués dus à des éclats d'obus provenant des tirs d'artillerie allemands. De plus, les sentinelles en faction, sont parfois victimes d'une balle dans la tête provenant du fusil « Mauser » d'un quelconque tireur d'élite allemand.

Fin janvier 1916, le 88ème RTM tient toujours les mêmes positions. Cependant, le régiment n'est pas oublié par le Haut-Commandement. Le premier février lui parvient une note du Généralissime : *« Le 88ème territorial de marche comprend les 3ème et 4ème bataillons du 88ème territorial. L'existence aux Armées de deux régiments portant le même numéro est la cause de fréquentes erreurs. En conséquence, et d'accord avec le Ministre, le 88ème territorial de marche devient le 288ème territorial d'infanterie ».*

Le 288ème RTI

De fait, le vendredi 11 février 1916, le 88ème RTM devient officiellement le 288ème RTI. La nouvelle unité est rattachée au dépôt du 88ème territorial de Lorient et ses deux bataillons conservent leurs numéros de 3 et 4. Le régiment conserve son affectation dans le même secteur.

Le samedi 11 mars et le lendemain, l'artillerie allemande canonne violemment les positions françaises. Vers cinq heures du matin, le dimanche, six soldats dont Yves Morvan né le 7 mai 1874 à Kerhuel en Plabennec et demeurant à Kerléo en Gouesnou, sont ensevelis par l'effondrement d'un abri et ne peuvent être ranimés. D'autres soldats sont blessés dont certains grièvement, et presque tous sont intoxiqués par les gaz.

L'activité de l'artillerie allemande reste intense durant tout le printemps et de nombreux hommes sont blessés par des éclats d'obus. Parmi les plus grièvement atteints, beaucoup doivent être amputés d'un membre et sont cités à l'ordre du régiment. Certains sont décorés ; dans les citations, on loue généralement la bravoure des victimes et leurs refus de se faire évacuer malgré leurs blessures ou les séquelles de leur intoxication par gaz.

Le 28 avril 1916, Jean-Gabriel Guéguen, soldat de 2ème classe à la 10ème compagnie du troisième bataillon est tué par un obus de 77 allemand dans un boyau voisin de la première ligne de tranchées. Né à Prat-ar-Védec en Kernilis le 2 juin 1876, il s'était marié à Plouguerneau en 1899 avec Marie-Yvonne Roudaut, couturière. Père de deux filles, il était tailleur d'habits et demeurait au bourg, rue Toul-Batel, avant la guerre. Il fut cité à l'ordre de la 62ème DI¹¹ le 11 août 1916.

Beaucoup de travaux ou de corvées ordonnés aux territoriaux sont dangereux et les exposent au tirs allemands comme l'installation des barbelés en avant des premières lignes ou aussi les transports de munitions vers les tranchées ; le 21 octobre 1916, quatre soldats de la 13^e compagnie sont tués par des éclats d'obus alors qu'ils manipulaient des bouteilles de gaz.

D'autres soldats territoriaux supportent sans doute de moins en moins leur présence au Front, peut-être à cause de l'éloignement de leurs familles. Ainsi en cette année 1916, le JMO du 288ème RTI fait état de deux suicides, même si le mot n'est pas expressément écrit ; le 25 juillet, un soldat

11 Division d'infanterie.

de la 14ème compagnie est retrouvé pendu à un arbre dans les marais de Boussicourt et le 15 décembre, un soldat de la 16ème compagnie s'octroie le même sort dans un jardin potager de Davenescourt.

A partir de janvier 1917 apparaît un nouveau service : la Régulatrice Automobile et, tout en continuant à assurer d'autres travaux et corvées, le 288ème y est affecté vers Dompierre à trente-cinq kilomètres à l'est d'Amiens.

On y reste jusqu'au début du printemps. Puis le régiment est transféré par train vers Mourmelon-le-Grand en Champagne (Marne) pour la construction de voies ferrées pour le Génie.

A la mi-avril 1917, le 288ème RTI participe à l'offensive française en Champagne en soutien de la 16ème DI, dont il fait désormais partie, qui doit attaquer dans le secteur de Nogent-l'Abbesse – Beine (aujourd'hui Beine-Nauroy). Les duels d'artillerie causent au moins quatre tués et de nombreux blessés aux territoriaux.

Passé dans la <u>Reserve</u> de l'armée active le <u>10 globe 1911</u>		LOCALITÉS PAR SUITE DE GRANCES	
Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.	Nommé <u>Caporal</u> le <u>11 septembre 1901</u> .	Numéro au contrôle spécial du recrutement.	Dates.
	A appelé à l'activité par Décret <u>de Mobilisation Générale</u> du <u>1 août 1914</u>		150 154
Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.	Arrivé au corps le <u>8 août 1914</u> .		
	Passé au <u>87^e Régiment Territorial</u> <u>d'Infanterie</u> le <u>5 novembre 1914</u> . Passé <u>au 133^e Régiment</u> le <u>25 août 1917</u> .		
	A accompli une 1 ^{re} période d'exercices dans le <u>19^e Régiment d'Infanterie</u> <u>à Brest</u> du <u>14 août</u> au <u>18 septembre 1907</u> .		
	A accompli une 2 ^e période d'exercices dans le <u>19^e Régiment d'Infanterie</u> <u>à Brest</u> du <u>21 août</u> au <u>18 novembre 1914</u> .		
	Passé dans l'armée territoriale le <u>1^{er} Octobre 1908</u>		
	<u>1914</u> : <u>Campagne contre l'Allemagne</u> <u>du 2 août 1914 au 28 mai 1917</u> <u>à son poste de combat à St. Thomas</u> <u>(Marne) par éclats de grenade, inhumé à</u> <u>St. Denis (Marne) tombe 4.</u>		A LAQUERIE 1917 la disponibilité de l'armée active.
	A accompli une période d'exercices dans le <u>87^e Régiment d'Infanterie</u> <u>à Brest</u> du <u>21 août</u> au <u>18 novembre 1914</u> .		la durée de l'armée active.
Extrait de la fiche matricule de Pierre Abjean			154
Libéré du service militaire le			

En mai 1917, la dite bataille des Monts de Champagne se poursuit jusqu'à la conquête du Mont Cornillet. Le 20 mai, ce lieu stratégique d'observation ennemi reste aux mains des Français après l'ensevelissement au complet d'un bataillon allemand de six cents hommes, par un tir d'obus de quatre cents millimètres sur les casemates.

L'Armée française dispose enfin d'une artillerie lourde meurtrière !

Le 28 mai, la 11ème compagnie du 288ème RTI prise sous un tir de barrage perd onze hommes, tués et disparus, alors qu'elle effectuait un ravitaillement vers le Mont Cornillet.

Le 24 juin 1917, le 288ème est cité à l'ordre du corps d'armée pour ses services en secteur d'attaque en avril, mai et juin 1917. Le régiment est alors au repos vers Ambonnay, à une quinzaine de kilomètres au sud de Reims.

On ne peut douter que le caporal Abjean eut sans doute un comportement digne d'éloges dans les combats qui motivèrent cette distinction.

En effet, il fut cité à l'ordre du 288ème RTI le 18 août 1917 en ces termes : « *Sur le front depuis novembre 1914, s'est toujours montré très brave dans le service des tranchées de première ligne du 19 au 29 juillet 1917, s'est maintenu courageusement dans un petit poste avancé qui était constamment bombardé par les obus, torpilles et grenades* ». Grâce à cette citation, il reçut la Croix de Guerre, probablement à titre posthume.

Le 132ème RTI

Le 6 août 1917, une note du Commandant en Chef, ordonne la dissolution du 288ème RTI.

Comme plusieurs régiments de territoriaux, dont les effectifs deviennent insuffisants à cause des règles qui évoluent pour le recrutement de l'Armée, l'unité disparaît malgré sa récente citation à l'ordre du corps d'armée.

En effet, le Haut-Commandement vient de décider que les pères de quatre enfants, les veufs pères de trois enfants et les soldats ayant eu trois frères tués à l'ennemi vont être mutés à l'arrière. Le 288ème possède plus de trois cents hommes répondant à ces critères. Il comprend aussi bon nombre de cultivateurs des classes 1890 et 1891, donc âgés de quarante-six et quarante-sept ans, qui doivent être renvoyés à leurs cultures.

Dès le 21 août, les compagnies du régiment se concentrent à Ambonnay et, à partir du 25, leurs hommes partent vers d'autres unités.

Le quatrième bataillon, celui du caporal Abjean, rejoint le 132ème RTI stationné depuis janvier 1917 dans le secteur de Florent – Saint-Thomas à quelques kilomètres au nord-est de Sainte-Ménéhould, au cœur de l'Argonne.

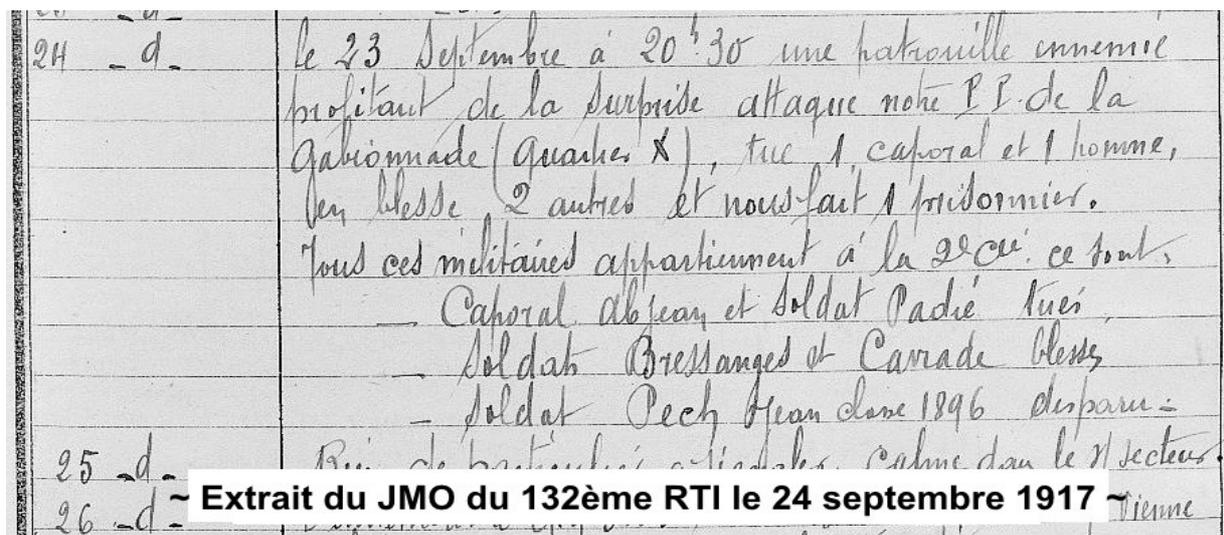
Un secteur sensible ! Bien que n'atteignant pas l'ampleur de celles d'une unité combattante de première ligne, les pertes du régiment de territoriaux sont presque quotidiennes à cause des accrochages avec des patrouilles ennemies ou des bombardements.

La mort du caporal Pierre Abjean

Le 24 septembre 1917, le JMO du 132ème RTI fait état d'une attaque surprise par une patrouille allemande survenue le soir précédent à vingt heures trente sur le « PP de La Gabionnade (quartier X) » qui coûte à la deuxième compagnie deux tués (le caporal Abjean, par éclats de grenade, et le soldat Padié), deux blessés et un disparu.

Le décès de Jean-Pierre Abjean, décoré de la Croix de Guerre, fut déclaré le 24 à Moiremont (Marne).

Il fut inhumé au cimetière de Florent, localité située à cinq kilomètres à l'est de Moiremont, dans la tombe numéro 4.



Pour le 132ème territorial d'infanterie, la guerre continue. Le 6 février 1918, il quitte le secteur de Saint-Thomas pour se reconstituer à l'arrière du Front, puis revient vers les mêmes emplacements où il subit l'ultime offensive allemande au début du mois de juillet.

3 - La fin des régiments territoriaux

Cependant dès le mois d'août 1918, la guerre de mouvement remplace la guerre de position.

L'Armée française et ses alliés sont en marche vers la Victoire. Les services habituels que procuraient les régiments territoriaux passent au second plan ; ils sont officiellement dissous et leurs hommes sont dispersés dans les régiments de l'Active et de la Réserve.

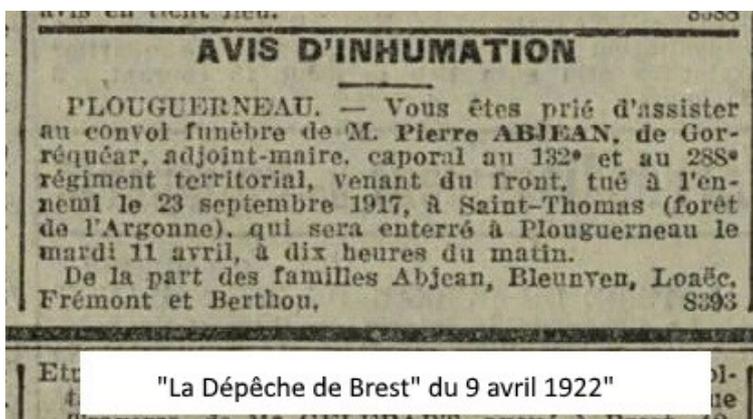
Le 132ème RI ne fait pas exception. Il cesse d'exister 5 août 1918 et ses hommes partent vers d'autres unités, comme pionniers ou gardes dans les camps de prisonniers.



La tombe provisoire de Pierre Abjean au cimetière de Florent en Argonne
(source : René Abjean)

Quant à Pierre Abjean, ses cendres furent rapatriées de Florent en avril 1922. Parmi ceux de cent vingt autres soldats finistériens morts pour la France durant le conflit, son cercueil entra en gare de Morlaix le vendredi 7 avril 1922 à dix-huit heures.

Dans son numéro du dimanche 9 avril, « La Dépêche de Brest » publia l'avis d'inhumation de l'ancien adjoint au maire, au cimetière de Plouguerneau pour le mardi suivant.



Sources :

Archives de la mairie de Plouguerneau
Archives départementales du Finistère (sous-séries 6 M et 1R)
<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr>
<http://gallica.bnf.fr>
"La guerre finira bientôt". René Abjean (2009)
Base de données "RECIF" du Centre Généalogique du Finistère.
Google Earth
Archives de « La Dépêche de Brest »